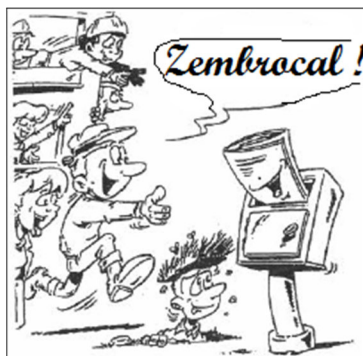




ONF Réunion : les grandes soldes sont lancées.

A QUAND LA LIQUIDATION ?

En guise d'apéritif Déception ce début d'année 2018 : aucune lettre de vœux de nos personnalités locales à se mettre sous la dent, alors que le cru 2017 était excellent ! Seulement les vœux du Directeur Général, reçus par courrier à domicile, l'exemple même d'une gestion économe des finances : entre un simple "clic" internet et 10 000 enveloppes timbrées, il a choisi... pour mieux diffuser sa propagande.

Un DG totalement décomplexé, qui s'affiche soutenu par les ministères de tutelle, qui se réjouit d'avoir coupé les ponts avec les syndicats, et qui revendique son droit à ne pas respecter les lois et règlements.

A l'ONF, Paris re-écrit méthodiquement toutes les instructions, refixe les règles de la liberté d'expression, donne pour consigne de surveiller toutes les publications syndicales et de les attaquer en justice chaque fois que c'est possible. Est-ce l'époque ? On observe ce genre de comportement ailleurs sur la planète. Le président américain traite les journalistes de menteurs... Le président turc les emprisonne...

Zembrocal dérange quelques cadres locaux, qui souhaiteraient une analyse "fine" par les équipes au service de l'autorité du DG. Heureusement, Zembrocal en réjouit d'autres ! Il dit clairement ce qui est dans les pensées révoltées de nombreux collègues. Ni injurier, ni diffamer, mais parler franchement, dénoncer, revendiquer, contester, protester, proposer différemment, c'est sain dans une démocratie. Et moukater, lé réunionné !!!



Oui, ça va faire mal



Ce dessin était la conclusion du Zembrocal de janvier 2017. Il a choqué plusieurs lecteurs : nos excuses cette année auprès de toutes les âmes sensibles. Car malheureusement, il s'impose à nouveau un an plus tard, avec encore plus de force, et devient de plus en plus notre triste réalité réunionnaise. Il faut se rendre à l'évidence : l'ONF Outre-Mer, dont l'ONF Réunion bien entendu, est en train d'être lâché, à partir d'un seul mot culte pour Paris : déficit. L'Outre-Mer coûte cher ! Au lieu d'y voir le nécessaire investissement de la nation à la gestion et à la protection des richesses et de la biodiversité de la forêt départemento-domaniale, nous devenons des pestiférés.



Ca va faire mal sur les effectifs et la gestion du personnel

C'est déjà commencé. Les collègues qui dépendaient de Paris (comme les assistants sociaux par exemple) sont transférés aux régions dont les effectifs sont désignés, bien sûr, trop importants : effectifs-cibles !!!! A l'horizon ? Moins d'ouvriers, donc moins de conducteurs de travaux, moins d'encadrement... Tout ira en cascade, et la direction finira par se demander pourquoi garder 3 UP et 3 UT à La Réunion. Tout ce qui paraissait stable et établi, après 15 ans de réformes continues, est remis en cause. Le gel des postes, abandonné promis-juré par la "stabilisation des effectifs", est de retour : actuellement, 1 sigiste, 2 aménagistes, 1 responsable POF, et 1 chargé de mission en interprétation. Ce dernier poste a été refusé à la salariée qui l'occupait depuis 10 ans, sous des contrats successifs très variés et très instables. Ses collègues, choqués, ont réagi en signant le texte suivant :

Les personnels du SDAT soussignés à M. le Directeur Régional de l'ONF Réunion

Objet : gel du poste chargé mission interprétation et aménagement de site au SDAT

Nous venons d'apprendre le gel du poste défini en objet et par conséquent, l'arrêt du recrutement de..... sur cet emploi.

Ce poste est le résultat d'une fusion de 2 autres postes : chargé d'études Paysage ONF et chargé d'études Ecotourisme ONFI. La compétence en interprétation des patrimoines est une plus-value importante en écotourisme pour l'ONF Réunion, qui doit être maintenue. Toutes ces orientations ont été validées en réunion de service en 2016, puis par les instances officielles de concertation et le CODIR en 2017. Enfin, le poste a été porté en appel de candidatures à la CAP des TSF de novembre 2017. La candidature de Mme a ensuite été validée.

Voilà bientôt 10 ans que l'ONF Réunion bénéficie des compétences et de l'expérience de notre collègue, sur les domaines pointus de l'interprétation des patrimoines et de la conception de l'information. Pendant cette longue période, notre collègue a connu de multiples contrats de travail précaires.

Après 1 an et demi de concertation, de validation... et d'attente, au moment où nous étions tous persuadés d'une consolidation de cet emploi et d'un contrat de travail enfin pérenne, l'information malheureuse nous abasourdit.

Nous tenons par la présente à vous faire partager :

- notre étonnement et notre inquiétude face à de telles méthodes brutales et déstabilisantes,
- notre écoeurement face à cette politique de précarisation des salariés,
- notre perte de confiance devant de telles décisions qui entraînent un abandon de savoir-faire, de connaissance du milieu professionnel et du contexte particulier de la Réunion.

Cette apparente économie sur un poste va provoquer des dégâts importants par ailleurs : désorganisation du service, démotivation, manque d'implication, perte de productivité, et, finalement, manque à gagner !

La perte de cette compétence interne et transversale met en difficulté le SDAT et les projets à venir, pour lesquels l'interprétation des patrimoines est nécessaire – que ce soit dans le cadre des Fiches-Actions du PPI Accueil du Public (Plateau Nez de Bœuf, Maida, Route des Laves, Cascade Biberon, etc) – ou des projets avec les autres collectivités : Anse des Cascades, SLO, etc...

Nous espérons que notre expression puisse être prise en compte au niveau des sphères dirigeantes qui ont initié cette décision, afin que :

- ce poste soit réouvert,
- une nouvelle proposition puisse être faite rapidement à notre collègue,
- de telles méthodes ne se reproduisent plus,
- les agents ONF retrouvent la confiance et la foi, fortement ébranlées aujourd'hui, envers leur établissement public.

Saint Denis, le 22 décembre 2017



Réponse mathématique du Directeur Régional quelques jours plus tard aux pétitionnaires : "Introduction bla-bla-bla... La pertinence du poste de chargé d'étude écotourisme n'est pas remise en cause. Cependant nous sommes tenus au cadrage RH national et au respect de notre feuille de route stratégique, déclinée annuellement sous forme du contrat d'objectifs. L'effectif cible PEF-PAF-CDT 2017 de la DR Réunion était fixé à 100 ETPT. Notre effectif fin 2017 était de 103,7.

Le plan stratégique 2017-2020 de la DR Réunion a été validé le 31 octobre dernier, avec un plafond d'emploi PEF-PAF-CDT fixé à 98 ETPT. Il s'agit de l'effectif cible du contrat d'objectifs 2018 qui, d'après nos projections, devrait être atteint à la fin de l'année 2018 (ETP courant) et au début de l'année 2019 (ETPT). Dans l'attente, nous ne sommes pas autorisés à augmenter notre effectif, y compris sous forme de CDD.... et conclusion bla-bla-bla"



Et réponse toute récente de la chaîne d'encadrement locale, qui relève du cynisme économique : "L'Office National des Forêts de La Réunion recrute un (e) assistant(e) technique en écotourisme sous contrat de volontariat en service civique (VSC). Au sein du Service Développement et de l'Aménagement du Territoire (pôle écotourisme), il (elle) contribuera notamment aux activités d'aménagement de site et d'accueil du public (conception de médias d'interprétation), ainsi qu'à la conduite de projets écotouristiques (maîtrise d'ouvrage). La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 mars inclus."



Voilà le résultat : une collègue en attente de CDI depuis 10 ans, connaissant parfaitement le travail, l'ONF et le contexte local, jetée et remplacée par un VSC peu coûteux et à former. Immoral !! Révoltant !!! Et certainement illégal.

L'attribution des postes à la Réunion Le SNUPFEN a interpellé la direction sur plusieurs anomalies concernant la CAP des TSF de mars 2018 :

- le poste n° 2675 de Petite Ile est présenté non logé et situé sur St Joseph, alors qu'actuellement ce poste réside à Petite Ile et est logé à la maison forestière de Grande Anse.

Réponse énigmatique du Secrétaire Général : "Ce poste est susceptible d'être vacant, notre collègue pouvant revenir sur sa décision de départ définitif. La MF pourrait ne pas être conservée pour l'agent car en propriété de la commune. Nous attendons son départ pour confirmer auprès de la Mairie la possibilité de la conserver pour NAS. Nos collègues réunionnais seront prioritaires en cas de vacance du poste." Cela annonce de la magouille, non ?

- le poste n° 5832 de Saint André vient d'être retiré de l'appel à candidature, c'est la DG qui en a informé les postulants. Après demande du SNUPFEN, la DG répond : « Il appartient aux DT et DR de décider de la mise en appel ou non au regard de leurs besoins et effectifs. Je vous invite par conséquent à échanger localement avec le Directeur Régional. » Le Secrétaire Général ONF Réunion s'en explique ainsi : "Avec Sylvain LEONARD, nous avons décidé de retirer ce poste de TFT afin de gérer au mieux le retour de nos collègues conducteurs de travaux sur des postes de TFT vacants."



Après le DG qui s'assoit sur les règlements, c'est la direction régionale qui ne respecte pas l'obligation de mise en concurrence, qui veut forcer nos collègues conducteurs de travaux-fonctionnaires à quitter l'agence travaux, et qui crée des nouvelles priorités ! Encore un exemple de changement brutal des règles. Chers directeurs de tous niveaux, comment voulez-vous être respectés ?



Des nouvelles des lauréats locaux aux concours TSF 2017 : sur les 3 lauréats, 2 sont nommés en métropole. Le troisième a dû se battre et s'appuyer sur des engagements écrits que la DG ne souhaitait pas respecter : elle voulait l'envoyer lui aussi en métropole. Oté l'ONF Reunyon, Alexandre lé nommé a Mafate, mé la falu totocher !!!

Ca va faire mal sur les chantiers et les projets

Grande incertitude en ce début 2018. On parle diplomatiquement de "*contraintes de trésorerie pour les projets réalisés avec très peu de régie*". Parmi les grandes décisions d'économies, notre direction ne veut plus faire d'avance de trésorerie. Le service juridique ONF y travaille, afin d'élaborer une proposition à présenter au Département. Alors que celui-ci a validé des budgets (et même des gros budgets, comme sur la Route des Laves ou le Nez de Boeuf), l'ONF ne veut donc plus faire l'avance de financement. La collectivité départementale acceptera-t-elle de déléguer la maîtrise d'œuvre à l'ONF tout en payant directement les entreprises ??? Va-t-on devoir abandonner des gros dossiers emblématiques sur lesquels nous sommes engagés depuis de nombreuses années ?



Et ça va faire très mal pour l'ONF que nous connaissons depuis des décennies

Si le catastrophisme est contre-productif, la lucidité est cependant de mise : la fin de l'ONF dans les DOM, tel que nous l'avons connu et défendu, a manifestement été décidée à Paris. Jusqu'où veulent-ils aller et dans quel délai ?



Le directeur régional lâche une piste dans sa note intitulée "Plan stratégique 2017-2020 DR Réunion". En condensant l'introduction et la conclusion de cette note, on peut lire : **"Il y aurait lieu de mener une réflexion quant à l'évolution de la gouvernance de gestion des forêts publiques, dans le cas spécifique à la Réunion d'un ONF gestionnaire de 90 % du cœur de parc national, en liaison avec la montée en puissance du parc, gestionnaire du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, consolidé après dix ans d'existence"**.

CELA RESSEMBLE BIEN A UNE LIQUIDATION PROGRAMMEE DE L'ONF REUNION...



Laisserons-nous cette direction nous enterrer ? A chacun de se positionner, en sachant que seul un collectif local et important pèsera sur les décisions. C'est la capacité de chacun d'entre nous à dire non qui inversera les logiques engagées. Le repli sur soi, le confort de la sur-rémunération, la crainte de la sanction, la peur du "patron", l'attente de la mobilisation "des autres", le découragement, l'acceptation de l'injustice ou de l'intolérable, le défaitisme, l'obéissance aveugle, tout cela ne pourra que conduire à un triste avenir.

La Reunion lé gayar !!!